CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55642** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Raison sociale : CONSTRUCTION JOSEPH GERVEZ

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/01/2015

Capital : 15 000

LE DIROU
29880 GUISSENY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 389 782 970 RCS

Siret : 389 782 970 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 501066100

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 129729674

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 129729674

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 98 25 61 43 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
GERVEZ ALAIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.constructionsgervez.com

E-mail : contact@constructions-gervez.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 796 017 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	5	26/02/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 14:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.